

Évaluation du financement versé par l'Agence de la santé publique du Canada à l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION 2018-2019 à 2022-2023

Préparé par le Bureau de l'audit et de l'évaluation
Santé Canada et Agence de la santé publique du Canada

Juillet 2023



PROMOUVOIR ET PROTÉGER LA SANTÉ DES CANADIENS GRÂCE AU LEADERSHIP, AUX PARTENARIATS, À L'INNOVATION ET AUX INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ PUBLIQUE.

— Agence de la santé publique du Canada

Also available in English under the title:
Evaluation of the Public Health Agency of Canada's Funding for ParticipACTION's Let's Get Moving Initiative 2018-19 to 2022-23.

Pour obtenir plus d'information, veuillez communiquer avec :

Agence de la santé publique du Canada
Indice de l'adresse 0900C2
Ottawa (Ontario) K1A 0K9
Tél. : 613-957-2991
Sans frais : 1-866-225-0709
Télééc. : 613-941-5366
ATS : 1-800-465-7735
Courriel : publications-publications@hc-sc.gc.ca

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représentée par le ministre de la Santé,
2023

Date de publication : novembre 2023

La présente publication peut être reproduite sans autorisation pour usage personnel ou interne seulement, dans la mesure où la source est indiquée en entier.

Cat. : HP5-173/2023F-PDF
ISBN : 978-0-660-68706-3
Pub. : 230560

Table des matières

LISTE DES ACRONYMES	ii
RÉSUMÉ	1
CONTEXTE	1
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	1
DESCRIPTION DU PROGRAMME	3
CONTEXTE	3
DESCRIPTION DU PROGRAMME.....	4
DESCRIPTION DE L'ÉVALUATION	6
PORTÉE DE L'ÉVALUATION	6
ÉLÉMENTS DE L'ÉVALUATION	6
CONCLUSIONS DE L'ÉVALUATION	7
QUESTION 1 – PERTINENCE.....	7
QUESTION 2 – EFFICACITÉ	11
QUESTION 3 – APPROCHE DE PRESTATION	24
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	28
CONCLUSIONS	28
RECOMMANDATIONS.....	29
RÉPONSE ET PLAN D'ACTION DE LA DIRECTION	30
ANNEXE A – MÉTHODE D'ÉVALUATION ET LIMITES	34
ANNEXE B – NOTES DE BAS DE PAGE	37

Liste des acronymes

ACSP	Administrateur en chef de la santé publique
ASPC	Agence de la santé publique du Canada
ERCLF	Équipe de recherche et de consultation sur les limitations fonctionnelles
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	Organisme non gouvernemental
S et C	Subventions et contributions

Résumé

Contexte

L'activité physique est une part essentielle de la santé physique et mentale. L'activité physique régulière contribue à prévenir et à gérer les maladies non transmissibles, comme les maladies du cœur, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et plusieurs cancers. Elle permet également de prévenir l'hypertension, de maintenir un poids sain et d'améliorer la santé mentale, la qualité de vie et le mieux-être général. Au Canada, plusieurs personnes n'atteignent pas les directives recommandées en matière d'activité physique et certains groupes peuvent faire face à de plus grands obstacles à l'activité physique en raison de différents facteurs, comme le revenu, l'emplacement géographique, l'âge, la culture, l'éducation, le genre et les limitations fonctionnelles.

L'objectif de l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION est d'augmenter les niveaux d'activité physique des personnes vivant au Canada qui sont moins actives. Elle vise également à rejoindre divers groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé en raison de désavantages sociaux ou économiques, y compris les nouveaux arrivants et les groupes ethnoculturels, les personnes en situation de handicap, les groupes 2SLGBTQI+, les groupes autochtones et les adultes plus âgés. L'initiative « Soyons actifs » se divise en cinq composantes clés : campagnes de sensibilisation du public, événements communautaires, plateforme nationale numérique sur l'activité physique, leadership éclairé et partenariats et coordination.

Conclusions et recommandations

L'initiative « Soyons actifs » a permis d'augmenter le niveau de sensibilisation et de connaissance en ce qui concerne l'activité physique et d'encourager plus de gens à être plus actifs. Toutefois, la mesure dans laquelle les interventions actuelles permettent de mobiliser les personnes moins actives est incertaine tout comme la mesure dans laquelle le niveau d'activité physique est maintenu à long terme. Même si, au cours des dernières années, l'initiative a davantage mis l'accent sur la sensibilisation de différents groupes pouvant faire face à des inégalités en santé, il y a encore du travail à faire pour tirer parti de ces efforts tout en continuant à augmenter le niveau d'activité physique du public.

Dans l'ensemble, le modèle de prestation actuel semble être approprié. L'organisation ParticipACTION est un bénéficiaire de financement approprié pour des initiatives comme « Soyons actifs » en raison de son expérience, de sa réputation, de son expertise et de la notoriété de sa marque. ParticipACTION a été en mesure d'obtenir un montant significatif de financement de contrepartie par l'entremise de partenariats multisectoriels, dont la majorité prend la forme de promotion et d'un plan média. Même si, grâce à ce financement, l'initiative a fait la promotion de l'activité physique auprès du public, il existe certaines opportunités d'établir de nouveaux partenariats et d'obtenir des sources de financement supplémentaires. Le fait de saisir ces opportunités pourrait

permettre à l'initiative de mieux sensibiliser différents groupes et d'améliorer leurs niveaux d'activité physique tout en améliorant la durabilité de l'initiative à long terme.

Finalement, les données de mesure du rendement devraient être simplifiées et améliorées puisque certains défis liés aux données ont compliqué la déclaration de l'incidence générale des activités et de leur valeur sur les personnes vivant au Canada.

Les recommandations présentées ci-après ont été formulées à partir des conclusions de la présente évaluation.

Recommandation 1 : L'ASPC devrait demander à ParticipACTION de recentrer l'initiative « Soyons actifs » pour sensibiliser divers groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé.

L'évaluation a permis de conclure que certains groupes pouvaient faire face à de plus de grands obstacles à l'activité physique en raison de différents facteurs, comme le revenu, l'emplacement géographique, l'âge, la culture, l'éducation, le genre et les limitations fonctionnelles, et étaient moins susceptibles de respecter les directives recommandées en matière d'activité physique. Même si l'ASPC a encouragé ParticipACTION à recentrer l'initiative sur les populations faisant face à des inégalités en santé, il existe encore des lacunes en ce qui concerne les niveaux d'activité physique au sein de ces groupes. Des programmes plus ciblés et davantage axés sur la communauté pourraient permettre à l'initiative de surmonter les obstacles, de sensibiliser les populations prioritaires et d'adapter les messages afin de cibler les groupes prioritaires.

Recommandation 2 : L'ASPC devrait encourager ParticipACTION à diversifier ses sources de financement et à conclure de nouveaux partenariats de financement afin d'augmenter le potentiel de l'initiative à être maintenu au fil du temps.

La grande majorité des fonds amassés prennent la forme d'un plan média et de développement de logiciels. Le fait d'augmenter les fonds obtenus pourrait permettre de sensibiliser davantage de groupes de la population en quête d'équité et d'améliorer la durabilité générale de l'initiative.

Recommandation 3 : L'ASPC devrait simplifier et améliorer les processus de mesure du rendement et de production de rapports de l'initiative « Soyons actifs » en mettant l'accent sur l'amélioration des données ventilées.

Même si l'initiative « Soyons actifs » recueille une grande quantité de données de mesure du rendement, il existe tout de même certains défis liés aux données en ce qui concerne la déclaration de la portée de l'initiative et de ses répercussions sur les personnes moins actives et les groupes cibles. Certaines données sur le rendement sont recueillies sur les groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé; toutefois, il pourrait être possible d'améliorer la collecte de données ventilées, puisque celles-ci n'étaient pas disponibles pour plusieurs des activités de l'initiative.

Description du Programme

Contexte

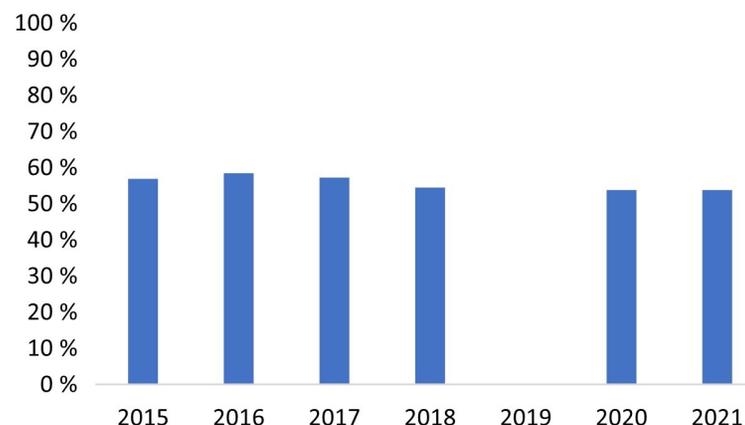
L'activité physique au Canada

L'activité physique est une part essentielle de la santé physique et mentale. Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), l'activité physique régulière contribue à prévenir et à gérer les maladies non transmissibles, comme les maladies du cœur, les accidents vasculaires cérébraux, le diabète et plusieurs cancers. Elle permet également de prévenir l'hypertension, de maintenir un poids sain et d'améliorer la santé mentale, la qualité de vie et le mieux-être général. L'OMS souligne également que l'inactivité physique est l'un des principaux facteurs de risque de la mortalité due aux maladies non transmissibles et que les personnes qui ne sont pas suffisamment actives sont de 20 à 30 % plus susceptibles de décéder des suites de la maladie comparativement aux personnes qui sont assez actives.¹

Au Canada, nombreux sont ceux qui ne respectent pas les directives sur l'activité physique recommandant au moins 60 minutes par jour d'activité physique modérée à vigoureuse (comme des activités aérobiques) pour les enfants et les jeunes et 150 minutes par semaine d'activités aérobiques modérées à vigoureuses pour les adultes.² Le taux d'activité physique déclaré de 150 minutes par semaine pour les

adultes âgés de 18 ans et plus a peu changé de 2015 à 2021³ (voir la figure 1).

Figure 1 - Pourcentage d'adultes déclarant au moins 150 minutes d'activité physique par semaine



Source : Statistique Canada. (2022). Niveaux d'activité physique déclarés de 150 minutes par semaine pour les adultes âgés de 18 ans et plus. Statistique Canada. (2022). Activité physique autodéclarée chez les adultes, selon le groupe d'âge. Aucune donnée n'a été déclarée en 2019.

Les niveaux d'activité physique au Canada varient entre les différents groupes de population. Par exemple, certains groupes peuvent faire face à des obstacles plus importants à l'activité physique en raison du revenu, de l'emplacement géographique, de l'âge, de la culture, de l'éducation, du



genre et de la limitation fonctionnelle. L'outil pancanadien de données sur les inégalités en santé, qui utilise les données de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, indique que les personnes racialisées sont significativement moins susceptibles de déclarer des niveaux d'activité physique recommandés de modérée à vigoureuse.⁴ Parmi les groupes racialisés, le taux d'activité

physique le plus bas était déclaré chez les jeunes (12 à 17 ans) et les adultes canadiens noirs (12 à 17 ans), les jeunes et les adultes canadiens d'origine asiatique de l'Est et du Sud-Est, les jeunes, les adultes et les adultes plus âgés canadiens (65 ans et plus) d'origine arabe ou originaires de l'Asie occidentale et les adultes canadiens sud-asiatiques.⁵ De plus, les adultes et les jeunes immigrants, récents et à long terme, étaient moins susceptibles de déclarer atteindre les niveaux d'activité physique recommandés comparativement aux adultes et aux jeunes non immigrants,⁶ avec un profil établi d'une activité plus faible chez les immigrants racialisés comparativement aux immigrants blancs.⁷

Les statistiques tirées de l'Outil pancanadien de données sur les inégalités en santé suggèrent que les niveaux d'activité physique sont plus élevés chez les Métis et les Premières Nations ne vivant pas dans une réserve comparativement aux Canadiens non autochtones, tandis que les Inuits continuent de déclarer des niveaux d'activité physique légèrement plus bas que ceux des Canadiens non autochtones.⁸ Toutefois, certaines études ont démontré que les Autochtones font face

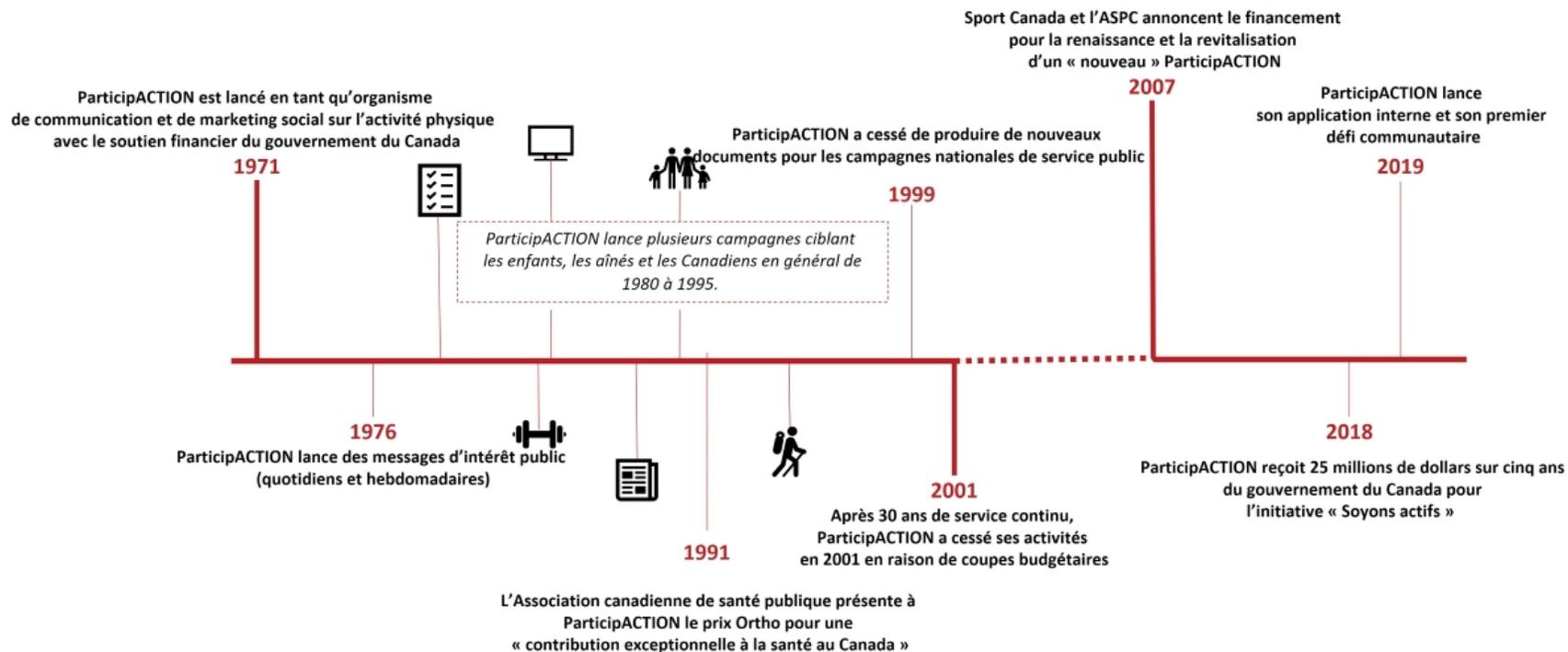
à un nombre accru d'obstacles à une vie saine et à l'atteinte des directives d'activité physique⁹, ainsi qu'à une prévalence accrue de maladies chroniques, comme le diabète.¹⁰

Au-delà de l'identité raciale et ethnique, il existe une corrélation entre les niveaux d'activité physique déclarés et le revenu et le niveau d'éducation d'un ménage. À mesure que le revenu et le niveau d'éducation d'un ménage diminuent, les niveaux d'activité physique déclarés diminuaient également.¹¹ Le genre influençait également les niveaux d'activité physique, les femmes étant moins physiquement actives que les hommes, en général et comparativement à toutes les sous-populations mentionnées précédemment. Selon les données disponibles, les mots « homme » et « femme » étaient utilisés en tant que termes biologiques traditionnels cisgenres. Les différences entre les genres sont particulièrement prononcées entre les plus jeunes personnes vivant au Canada, et les filles étaient deux fois plus susceptibles que les garçons de ne pas atteindre le taux minimal d'activité physique.¹²

Aucune donnée concluante au sujet des niveaux d'activité physique chez la population 2SLGBTQI+ du Canada n'est disponible, mais diverses études concluent que les personnes 2SLGBTQI+ font face à d'importants obstacles, comme une difficulté à accéder à un vestiaire correspondant à leur genre et à participer à des sports d'équipe et à des cours de conditionnement physique, ce qui diminue le taux de participation à l'activité physique.^{13, 14} De plus, aucune donnée récente sur les niveaux d'activité des personnes en situation de handicap vivant au Canada n'est disponible, mais la documentation internationale indique que les personnes en situation de handicap obtiennent de moins bons résultats

en santé, qui sont associés à des taux moins élevés d'activité physique comparativement à la population générale.¹⁵

Figure 2 - Histoire de ParticipACTION



Source : <https://wayback.archive-it.org/14753/20201022161427/http://digital.scaa.sk.ca/gallery/participaction/english/home.html> (Anglais)

Description du Programme

Le Centre de prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé de la Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques est responsable de la gestion du financement de l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION, qui est versé par l'ASPC.

L'objectif de l'initiative « Soyons actifs » est d'augmenter les taux d'activité physique des personnes moins actives vivant au Canada. Elle vise également à sensibiliser divers groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé en raison de désavantages sociaux ou économiques, y compris les nouveaux arrivants et les groupes ethnoculturels, les personnes en situation de handicap, les personnes 2SLGBTQI+, les groupes autochtones et les adultes plus âgés.

L'ASPC a versé plus de 25 millions de dollars en financement à ParticipACTION de 2018 à 2023 afin de coordonner et de mettre en œuvre cette initiative, en collaboration avec les organismes communautaires, les organismes gouvernementaux et les entreprises commanditaires. Le financement de l'ASPC est conditionnel au fait que ParticipACTION verse des contributions en argent ou en nature équivalentes, selon un ratio de 1:1.

L'initiative « Soyons actifs » se compose de cinq grandes composantes :

1) Campagnes d'éducation du public

Un vaste éventail de campagnes de sensibilisation et d'éducation du public ainsi que dans les médias sociaux, mettant notamment l'accent sur les avantages de l'activité physique et faisant la promotion de certains

éléments de l'initiative, comme les défis communautaires et les bulletins sur l'activité physique.

2) Événements communautaires

Le défi « Ensemble, tout va mieux », récemment rebaptisé le « défi communautaire », encourage les gens à bouger davantage et à passer moins de temps assis. Ces défis visent à offrir des occasions accessibles, à faible coût ou gratuites à la maison, dans les organismes communautaires, dans les écoles, dans les clubs sportifs et au travail. Les communautés gagnantes recevront un prix en argent pour offrir de plus amples occasions aux résidents d'être plus actifs. Ces événements communautaires visent à sensibiliser, chaque année, jusqu'à 1,5 million de personnes vivant au Canada.

3) Plateforme nationale numérique sur l'activité physique

L'initiative comprend une plateforme nationale numérique sur l'activité physique, qui est accessible aux personnes vivant au Canada de tous les milieux, aptitudes, genres et régions. La plateforme recueille des données de toutes les sources disponibles grâce à l'intelligence artificielle et contient du contenu personnalisé aux utilisateurs. L'initiative vise à sensibiliser environ 250 000 personnes vivant au Canada au moyen de cette plateforme.

4) Leadership éclairé

L'initiative produit des bulletins au sujet des adultes, des enfants et des jeunes, qui sont utilisés par les chercheurs, les décideurs et le public et qui reflètent les données probantes scientifiques les plus à jour dans les secteurs de l'activité physique, des comportements sédentaires et de

la recherche sur le sommeil. Ces bulletins visent à contribuer à identifier les secteurs où des progrès doivent encore être réalisés.

5) Partenariats et coordination

ParticipACTION vise à coordonner et à mettre en œuvre cette initiative en collaboration avec des organisations des secteurs du sport, de l'activité physique et des loisirs ainsi que des gouvernements partenaires et des entreprises commanditaires. De plus, les activités sont dirigées par des groupes comme le réseau consultatif ParticipACTION, le Groupe consultatif sur la recherche et l'équipe de recherche et de consultation sur les limitations fonctionnelles, qui se compose de dirigeants des secteurs de l'activité physique, des sports, des loisirs, du milieu universitaire, de la santé et gouvernementaux.

Description de l'évaluation

Portée de l'évaluation

Cette évaluation met l'accent sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience du financement versé par l'Agence de la santé publique du Canada à l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION pour 2018-2019 à 2022-2023.

Les données probantes tirées de l'évaluation comprennent un examen de la documentation du programme, des renseignements sur le rendement et de l'information financière sur les subventions et les contributions, un examen documentaire ciblé, une analyse comparative ciblée et des entrevues avec 24 informants clés, y compris sept internes de l'ASPC et 17 intervenants externes, comme les organismes non gouvernementaux, les représentants provinciaux et les experts/les représentants du milieu universitaire. De plus amples renseignements sur les méthodes utilisées sont présentés à l'annexe A.

Éléments de l'évaluation

L'évaluation a porté sur les questions clés ci-dessous.

Pertinence

- Dans quelle mesure l'initiative « Soyons actifs » cadre-t-elle avec les mandats, les rôles, les responsabilités, les priorités et les résultats stratégiques du gouvernement du Canada dans le domaine de l'activité physique?
- Est-ce que d'autres programmes, intervenants, ministères du gouvernement ou organismes non gouvernementaux complètent, chevauchent ou reproduisent les objectifs de l'initiative « Soyons actifs »?

Efficacité

- Dans quelle mesure l'initiative « Soyons actifs » a-t-elle contribué à l'augmentation des niveaux d'activité physique des personnes moins actives vivant au Canada?
- Dans quelle mesure l'initiative « Soyons actifs » est-elle parvenue à sensibiliser divers groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé en raison de désavantages sociaux ou économiques?

Efficience

- Le modèle de prestation actuel de l'initiative constitue-t-il la meilleure approche pour atteindre ses objectifs?
- L'approche actuelle de l'initiative favorise-t-elle l'optimisation des ressources?

Conclusions de l'évaluation

Question 1 – Pertinence

L'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION s'harmonise bien avec les priorités actuelles du gouvernement du Canada et de l'ASPC, y compris en ce qui concerne l'augmentation des niveaux d'activité physique et la sensibilisation des populations faisant face à des inégalités en matière de santé. L'initiative complète d'autres initiatives entreprises au Canada en matière d'activité physique, y compris celles mettant l'accent sur des questions comme le transport actif et les sports organisés. De plus, il existe des structures officielles et officieuses permettant de réduire le risque de dédoublement des efforts avec d'autres initiatives.

Harmonisation avec les priorités du gouvernement et de l'ASPC

Au cours des dernières années, l'activité physique constitue l'une des priorités du gouvernement et de l'ASPC et s'inscrit également dans leur mandat respectif. Cette priorité reflète également l'opinion de la population canadienne; un récent sondage indique que 75 % des personnes croient que le gouvernement du Canada devrait aider les gens vivant au Canada à augmenter leur niveau d'activité physique¹⁶.

Gouvernement du Canada

Le gouvernement du Canada a pris divers engagements budgétaires pour améliorer le taux d'activité physique au pays. Des fonds ont été prévus dans le budget de 2018 pour permettre à ParticipACTION d'augmenter le taux d'activité physique quotidienne chez les personnes vivant au Canada. Le budget de 2021 démontre encore davantage le soutien du gouvernement fédéral à favoriser l'activité physique en éliminant les obstacles à la participation aux programmes

sportifs et en aidant les organismes communautaires à lancer des activités sportives locales organisées accessibles à tous.

ASPC

Dans le cadre de son mandat en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques, l'ASPC s'emploie à augmenter le niveau d'activité physique pour contribuer à la prévention des maladies chroniques, comme le diabète, le cancer et les maladies cardiovasculaires. L'ASPC adopte une approche axée sur la santé de la population pour la prestation des programmes de santé publique, approche qui met l'accent sur l'amélioration de l'état de santé des populations ou des sous-populations, plutôt que des personnes.

Le 31 mai 2018, l'Agence de la santé publique du Canada, ainsi que les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux responsables des sports, de l'activité physique et des loisirs ont publié le cadre stratégique « Une vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au

Canada : Soyons actifs », qui visait à guider et à stimuler des politiques et mesures coordonnées et collaboratives pour augmenter le niveau d'activité physique et diminuer les comportements sédentaires chez les personnes vivant au Canada au cours de leur vie. Il doit être noté que même si le cadre stratégique « Une vision commune » s'intitule également « Soyons actifs », il ne s'agit pas de la même chose que l'initiative « Soyons actifs ». Le cadre stratégique « Une vision commune » a été publié en réponse à un appel par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) demandant aux États membres d'élaborer des politiques nationales pour réaliser le Plan d'action mondial pour l'activité physique de l'OMS.

En ce qui concerne les populations cibles, la lettre de mandat du ministre de la Santé de 2021 et un récent rapport de l'administratrice en chef de la santé publique (ACSP) sur l'état de la santé publique au Canada indiquent que l'équité, la diversité et l'inclusion devraient être une priorité pour les programmes de santé publique.^{17,18} De plus, le rapport de l'ACSP appuie la priorisation de la réconciliation, de l'autodétermination et de la sécurité culturelle ainsi que le soutien des communautés marginalisées afin qu'elles mettent à profit leurs ressources et répondent aux besoins locaux. L'initiative « Soyons actifs » vise à sensibiliser les groupes faisant face à des inégalités en matière de santé en raison de désavantages sociaux ou économiques, y compris les nouveaux arrivants et les groupes ethnoculturels, les personnes en situation de handicap, les personnes 2SLGBTQI+, les groupes autochtones et les adultes plus âgés, et cadre avec les priorités de l'Agence.

Complémentarité ou chevauchement avec d'autres initiatives

Dans l'ensemble, l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION complète d'autres initiatives canadiennes en matière d'activité physique. D'autres initiatives nationales mettent l'accent sur des enjeux qui ne s'inscrivent pas dans la portée de l'initiative « Soyons actifs », comme le transport actif et les sports organisés. De plus, il existe des structures officielles et officieuses permettant de réduire le risque de dédoublement, y compris des réseaux de groupes intéressés, des activités de partenariat et de coordination de ParticipACTION et le cadre stratégique « Une vision commune ».

Autres initiatives

Le gouvernement du Canada finance une gamme de stratégies nationales liées à l'activité physique, comme la Stratégie nationale sur le transport actif et l'initiative « Le sport communautaire pour tous ». Toutefois, ces initiatives abordent des aspects différents, mais complémentaires, de l'activité physique, comme la création d'environnements bâtis qui encouragent l'activité physique et augmentent le nombre d'occasions de participer à des activités sportives. Plusieurs personnes interrogées appuyaient une approche à volets multiples pour encourager les gens à être plus actifs et à créer des environnements qui favorisent une activité physique accessible et soulignent qu'aucun programme ou approche unique ne serait adéquat.

La plupart des personnes internes et externes interrogées ont souligné qu'elles percevaient l'initiative « Soyons actifs » comme étant complémentaire à d'autres programmes, y

compris ceux aux niveaux national, provinciaux, territoriaux et locaux. La plupart des personnes externes interrogées ont indiqué que sans le financement que verse l'ASPC pour l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION, il y aurait des lacunes en matière de promotion de l'activité physique qui ne seraient pas adéquatement comblées par d'autres initiatives.

L'initiative « Soyons actifs » adopte une approche à l'échelle de la population plus générale pour sensibiliser les gens au Canada comparativement à d'autres initiatives. Cette approche comprend des messages uniformes diffusés dans l'ensemble du pays tout en permettant une adaptation à la région, avec la rétroaction de la communauté locale. Plusieurs personnes interrogées ont souligné la force de ParticipACTION en matière de marketing social et d'éducation du public et qu'en son absence, il existerait des lacunes.

Il pourrait y avoir un chevauchement avec l'application ParticipACTION en raison de l'abondance des applications de suivi de l'activité physique qui sont disponibles, comme Optimity, Gigwalk, MayMyFitness et Sweatcoin. Toutefois, contrairement à d'autres applications, l'application de ParticipACTION appuie d'autres composantes de l'initiative « Soyons actifs », comme les défis communautaires.

Les bulletins de ParticipACTION sont une ressource unique résumant et évaluant les niveaux d'activité physique chez les adultes, les jeunes et les enfants au Canada. Cette évaluation n'a permis d'identifier aucun produit comparable distribué par d'autres groupes au Canada.

Le défi « Ensemble, tout va mieux » est également unique, puisqu'il n'existe aucun autre défi d'une portée ou d'une échelle similaire au Canada. Les personnes interrogées ont

souligné que le Défi générerait un niveau élevé de motivation, puisque les communautés peuvent observer « en temps réel » les résultats alors qu'elles affrontent d'autres communautés au Canada et au sein de leur province.

Prévenir le dédoublement

Il existe plusieurs organismes nationaux dont la mission est d'améliorer l'activité physique et d'augmenter l'accès aux sports et aux loisirs, comme Sports Canada, Vieillir activement au Canada et Éducation physique et santé Canada. Ces organismes ont divers publics cibles, y compris des enfants, des femmes, des aînés et des personnes en situation de handicap. De plus, il existe plusieurs organismes aux niveaux provincial, territorial et local s'intéressant à l'activité physique, y compris les gouvernements provinciaux et territoriaux et les organismes non gouvernementaux, comme Réseau Accès Participation, Sport autochtone, le Conseil de l'activité physique et des loisirs (CAPL) et l'Association pour la santé et l'éducation physique de l'Ontario. Par conséquent, il existe un risque de chevauchement des activités, même s'il semblerait que le chevauchement a été minimisé par l'entremise d'un éventail d'activités de coordination et de communication. En plus des programmes financés par l'État, il existe une industrie active du secteur privé reposant sur la promotion et le suivi de l'activité physique.

Le cadre stratégique « Une vision commune » a été conçu pour compléter les autres politiques, stratégies et cadres pertinents et s'harmoniser avec eux. Il vise à fournir une seule orientation stratégique sur l'activité physique et sa relation avec les sports, les loisirs, la santé et d'autres secteurs stratégiques pertinents ainsi qu'une nouvelle façon commune d'orienter le pays vers l'augmentation du niveau d'activité

physique et la réduction des habitudes sédentaires.¹⁹ Le fait de disposer d'un cadre « général » coordonné qui tient compte d'une variété de programmes et d'initiatives nationales, provinciales et territoriales, y compris un financement fédéral pour ParticipACTION, devrait minimiser le chevauchement et le dédoublement.

Les divers groupes consultatifs de ParticipACTION contribuent à coordonner les initiatives en matière d'activité physique des partenaires afin de minimiser le chevauchement. Le Réseau consultatif de ParticipACTION (RCP), qui se compose de représentants de toute une gamme d'organismes ayant un intérêt envers l'activité physique au Canada, a organisé plusieurs réunions au cours des cinq dernières années pour diffuser l'information et formuler des conseils et commentaires à l'intention de ParticipACTION.²⁰ De plus, ParticipACTION a formé un groupe consultatif sur la recherche (GCR), qui se compose de membres du milieu universitaire de différentes universités et divers instituts de recherche, et en 2021-2022, ParticipACTION a mis sur pied l'équipe de recherche et de consultation sur les limitations fonctionnelles (ERCLF). Chacun de ces groupes offre des occasions à ceux travaillant dans le domaine de l'activité physique d'en

apprendre davantage sur le travail réalisé par les autres. En 2018-2019, ParticipACTION a créé une trousse de communications à diffuser pour aider les intervenants, y compris le RCP, à communiquer avec leurs réseaux.

Plusieurs personnes interrogées ont souligné que les partenariats et les communications entre les groupes et les réseaux officiels et informels du secteur de l'activité physique contribuent à prévenir le chevauchement du travail. Près de la moitié des personnes interrogées ont mentionné comment ParticipACTION a établi des relations et des partenariats à l'échelle locale qui augmente le taux de participation aux événements, augmentant par le fait même l'incidence de ces événements et de ces activités.

Toutefois, plusieurs personnes externes interrogées ont indiqué souhaiter que l'initiative appuie mieux le réseautage et les pratiques exemplaires entre les communautés ou les organisations. Même s'il ne s'agit pas nécessairement d'une des raisons pour lesquelles ParticipACTION a été financé, il s'agit d'une possibilité qui pourrait être considérée à l'avenir.

Question 2 – Efficacité

En règle générale, l'initiative « Soyons actifs » augmente le niveau de sensibilisation et de connaissance au sujet de l'activité physique et a aidé certaines personnes à devenir plus actives à court terme. Cela a été possible grâce à des campagnes nationales d'éducation du public, les défis communautaires annuels, les plateformes numériques contenant des ressources et des activités et des bulletins sur l'état de l'activité physique au Canada. Toutefois, l'incidence sur le taux de sensibilisation et le comportement est moins évidente pour les personnes qui ne suivent pas les recommandations en matière d'activité physique, tout comme l'incidence à long terme.

Au cours des cinq dernières années, l'initiative « Soyons actifs » a graduellement augmenté l'attention qu'elle accorde aux groupes cibles, y compris les adultes plus âgés, les groupes autochtones, les personnes en situation de handicap, les nouveaux arrivants et les communautés 2SLGBTQI+, ainsi que le taux de sensibilisation de ces groupes. Cela a été possible grâce à la mobilisation des représentants de ces communautés et à la collaboration directe avec eux, et à la mise en œuvre de mesures officielles, comme le plan d'action sur l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité et la mise sur pied de groupes consultatifs, comme l'équipe de recherche et de consultation sur les limitations fonctionnelles.

Malgré une abondance de données sur le rendement, il existait tout de même des défis, y compris de nombreux indicateurs, des modifications apportées au processus de production de rapports qui pourraient limiter l'analyse des tendances, l'approche utilisée pour faire le suivi de la mobilisation et une extrapolation imprécise des résultats du sondage. Ces défis ont limité la capacité de l'évaluation à faire le point sur les résultats de l'initiative et la valeur de celle-ci sur les personnes vivant au Canada.

Incidence sur la sensibilisation, les connaissances et les mesures en matière d'activité physique pour les personnes vivant au Canada qui sont moins actives, y compris sur la sensibilisation de différents groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé

Les principales composantes de l'initiative « Soyons actifs » et de ses résultats, comme il est indiqué ci-après.

Campagnes d'éducation du public

L'initiative « Soyons actifs » comprenait des campagnes de sensibilisation du public, d'éducation et médiatiques qui ont été partagées dans les médias sociaux, sur le site Web ParticipACTION, dans l'application ParticipACTION, dans les communications électroniques, sur les tableaux d'affichage extérieurs et dans les publicités télévisées. Les campagnes ont principalement mis l'accent sur la sensibilisation et l'éducation du public au sujet du caractère essentiel et des avantages de l'activité physique. D'autres campagnes ont appuyé certains

éléments de l'initiative, comme la promotion des défis communautaires et des bulletins sur l'activité physique.

En ce qui concerne la sensibilisation et l'incidence, ParticipACTION a fait état des résultats des sondages en ligne d'un échantillon représentatif de la population canadienne. En fonction des réponses d'un sondage de 2021-2022, 30 % des personnes vivant au Canada ont indiqué qu'elles étaient au courant de la campagne, ce qui représente une augmentation de 21 % comparativement à l'exercice financier précédent. Le taux de sensibilisation était similaire entre les hommes et les femmes, entre les niveaux d'éducation et de revenu et entre les provinces. Toutefois, il existait certaines différences en ce qui concerne le taux de sensibilisation entre les groupes d'âge, avec le taux de sensibilisation le plus élevé chez les personnes plus jeunes (<35) et plus âgées (55+), comparativement aux personnes âgées de 35 à 54 ans. À noter que les personnes vivant au Canada ayant déclaré être physiquement actives étaient considérablement plus susceptibles de se souvenir de la campagne, comparativement aux personnes qui n'étaient pas actives. Cela reflète les opinions exprimées lors des entrevues, et certaines personnes ont suggéré que les gens les plus touchés par les activités de ParticipACTION étaient ceux qui étaient déjà actifs.

Parmi les personnes qui étaient au courant de la campagne, 64 % ont indiqué qu'elles ont pris sans attendre des mesures en raison des campagnes et des communications, comparativement à 62 % pendant l'année précédente. Ces mesures comprenaient notamment le fait d'accorder une plus grande priorité à l'activité physique, de faire le suivi de l'activité physique, de chercher plus de renseignements sur

l'activité physique, de consulter le site Web de la campagne pour en apprendre davantage et d'échanger de l'information avec d'autres personnes. Les personnes au courant de la campagne étaient également plus susceptibles de faire part de leurs intentions d'être plus régulièrement actives au cours des six prochains mois comparativement à celles qui n'étaient pas au courant (80 % et 69 %, respectivement).

Dans l'ensemble, les personnes interrogées appuyaient les activités d'éducation du public et soulignaient que de telles campagnes sont la force de ParticipACTION et qu'il était bénéfique que les messages d'éducation publique soient uniformes et de portée nationale. Toutefois, puisque plusieurs personnes externes interrogées ont indiqué que les campagnes de sensibilisation de ParticipACTION avaient aidé à changer l'attitude des gens envers l'activité physique, plusieurs autres considéraient qu'elles n'étaient pas suffisantes pour changer leur propre comportement. Finalement, le tiers des personnes interrogées ont suggéré des occasions pour ParticipACTION d'améliorer sa stratégie de communication, particulièrement pour diversifier ou cibler ses communications afin de sensibiliser les populations prioritaires ou en quête d'équité.

Récentes campagnes d'éducation du public de ParticipACTION

- **Campagne pour le 50^e anniversaire de ParticipACTION**
- Campagne de marketing et de communication **Défi communautaire**
- **Série « Champion actif »** établissant le profil des Canadiens actifs de tous les horizons

- Campagne « **Tout va tellement mieux** » sur les avantages mentaux, physiques et sociaux de l'activité physique
- Campagne « **Bouge pour ton moral** », qui encourage les gens à être actifs pour améliorer leur santé mentale
- Mini-campagne dans les médias sociaux dans le cadre des **Jeux olympiques** sur les avantages qu'offre l'activité physique à tout le monde et pas seulement aux athlètes de haut niveau.

Défis communautaires

ParticipACTION a organisé des défis communautaires, d'une durée d'un mois, de 2019 à 2022, avec une pause en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19. Les défis communautaires ont lieu chaque année en juin et encouragent les gens et les organismes communautaires à être actifs et à devenir la « communauté la plus active » au Canada. Le niveau d'activité physique est enregistré au moyen de l'application ou du site Web de ParticipACTION, par l'entremise desquels les utilisateurs peuvent s'inscrire aux défis et indiquer leurs minutes d'activité physique individuelles, ou par l'entremise de l'organisation communautaire qui a organisé des événements liés au défi et comptabilisé le nombre de participants.²¹ Les organismes participants peuvent faire le suivi du nombre total de minutes d'activité physique tandis que les participants individuels peuvent utiliser l'application ou le site Web pour faire le suivi de leur taux d'activité physique en fonction de trois paramètres :

1. « Minutes de mouvement », activité de n'importe quelle intensité, ce qui comprend les minutes d'activité physique légère ou accessoire ainsi que les minutes d'activité modérée à vigoureuse;
2. « Minutes actives », qui sont des minutes d'activité physique entraînant l'augmentation de la fréquence respiratoire et du rythme cardiaque (c.-à-d. activité physique modérée à vigoureuse ou APMV);
3. nombre de pas.

La déclaration interne se fondait sur le suivi effectué par les organismes participants et par l'entremise de l'application ou du site Web, et indiquait qu'ensemble, les trois derniers défis avaient attiré près de 1,7 million de participants des différentes provinces et divers territoires au Canada. De plus, selon un relevé de la population fondé sur un échantillon représentatif de la population canadienne, à la fin de l'exercice financier 2021-2022, 8,2 millions de personnes au Canada avaient participé aux défis, mais certains de ces participants n'avaient pas consigné leurs données.²²

Près de la moitié des personnes interrogées ont indiqué que les gens étaient plus actifs pendant la durée des défis communautaires. Les résultats de mesure du rendement appuient fortement cette conclusion. Pendant le plus récent défi communautaire en juin 2022, plus de 610 000 participants avaient consigné plus de 525 millions de minutes d'activité physique, ce qui représente en moyenne 201 minutes d'activité physique par personne, par semaine. À titre de référence, les Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les adultes recommandent au moins 150 minutes actives par semaine pour les adultes âgés

de 18 à 64 ans.²³ Bien qu'il soit impossible de déterminer l'intensité des activités consignées à l'extérieur de l'application ou du site Web, ces résultats suggèrent néanmoins que la participation à un défi communautaire entraîne des taux d'activité physique plus élevés. De plus, l'analyse des données de l'application ParticipACTION souligne que pendant les défis, les utilisateurs qui participaient à ceux-ci consignaient un nombre moyen plus élevé de minutes en mouvement, de minutes actives et de pas par rapport à tous les autres utilisateurs. Les données tirées de l'application et du site Web indiquent également qu'en moyenne, le nombre de minutes actives des utilisateurs de l'application avait augmenté de 51 % et le nombre de pas avait augmenté de 29 % pendant le défi par rapport au mois précédent. Les défis semblent avoir eu la même incidence à chaque fois; les rapports sur les défis de 2021 indiquent des résultats similaires.

Même si des réussites à court terme semblent avoir été relevées, les répercussions des défis semblent s'estomper à moyen et à long terme. En 2022, même si le nombre de minutes actives a augmenté en juin, ce qui correspond avec la période pendant laquelle le défi s'est déroulé, ces minutes ont diminué en juillet, à la fin du défi (voir le tableau 2). Cette constatation cadre avec les conclusions tirées en 2021 et avec les opinions exprimées par les personnes interrogées, soit que l'incidence des défis sur l'activité physique est difficile à maintenir à long terme. Il faut souligner que les difficultés associées au changement de comportement ne sont pas propres à l'initiative « Soyons actifs ». Les études reconnaissent de plus en plus que les environnements physiques, matériels et sociaux dans lesquels vivent les gens

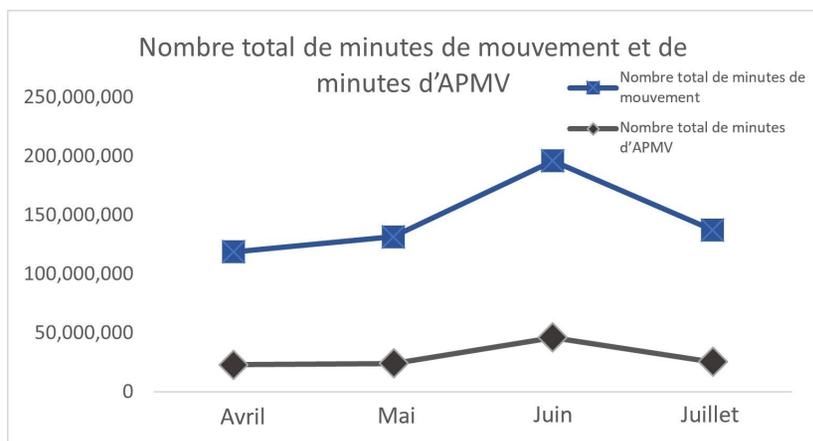
ont une incidence sur le comportement adopté. Par conséquent, les interventions en santé publique sont plus efficaces lorsqu'elles mettent l'accent sur un changement environnemental plutôt que sur le changement de comportement individuel qui peut être sensible à différentes variations et expériences vécues qui ont une incidence sur l'intention et la capacité d'une personne à faire un changement.²⁴

Finalement, les répercussions des défis peuvent se limiter aux personnes qui étaient déjà actives ou avaient accès à de bonnes ressources. Tout d'abord, les analyses des données sur le défi de 2022 montrent que les participants avaient non seulement déclaré un nombre moyen plus grand de minutes d'activité physique pendant le défi, mais aussi des taux plus élevés avant et après celui-ci (voir le tableau 3). Ces données suggèrent que les participants au défi sont des personnes qui sont déjà plus susceptibles de bouger par rapport aux personnes n'y participant pas, ce qui cadre avec les observations tirées de plusieurs entrevues.

De plus, même si des gens de partout au pays ont participé aux défis, le taux de participation était fortement concentré dans un petit nombre de communautés. Par exemple, en 2022, 70 % des communautés admissibles au Canada (1 725 sur 2 466) comptaient au moins une personne ayant participé au défi. Les communautés admissibles se définissent comme étant toute municipalité ou bande au Canada comptant plus de 1 000 résidents. Toutefois, seulement cinq des 1 725 communautés, ce qui représente environ 4,3 % de la population générale du Canada²⁵ totalisaient 40 % du nombre total de minutes consignées. Des rapports internes suggèrent

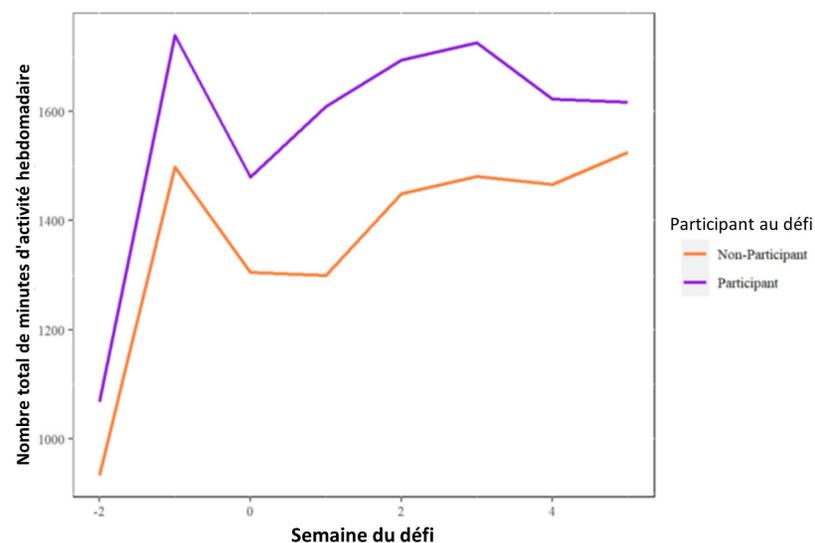
que cela était attribuable au fait que ces communautés organisaient des événements de grande envergure, ce qui suggère une plus grande capacité ou un plus grand nombre de ressources destinées aux programmes d'activité physique.

Figure 3 – Nombre total de minutes de mouvement et de minutes d'activité physique modérée à vigoureuse



Nombre total de minutes de mouvement et de minutes d'activité physique modérée à vigoureuse, Défi « Ensemble, tout va mieux » 2022 [Source : Rapport d'évaluation sur le défi « Ensemble, tout va mieux » : Juillet 2022]

Figure 4 - Nombre moyen de minutes d'activité physique par semaine avant, pendant et après le défi



Nombre moyen de minutes d'activité physique par semaine avant, pendant et après le défi en fonction de l'état du participant, Défi « Ensemble, tout va mieux » [Source : Rapport d'évaluation sur le défi « Ensemble, tout va mieux » : Juillet 2022]

Création d'une plateforme numérique nationale sur l'activité physique

L'objectif de l'application ou du site Web de ParticipACTION est d'aider les personnes vivant au Canada à respecter les directives nationales en matière d'activité physique en favorisant une activité physique accrue grâce à des défis de mouvement individuel et en équipe, à des ressources et à du contenu éducatifs et des fonctions de suivi de l'activité. Comme il est indiqué à la section sur les défis communautaires, les utilisateurs pouvaient consigner leur activité en fonction de trois paramètres, soit les « minutes de mouvement », les « minutes actives » et le nombre de pas.

L'application ParticipACTION a été créée au moyen d'un cadre théorique de modification du comportement et en collaboration avec des partenaires de l'industrie des applications commerciales. Pour maximiser le potentiel de modification du comportement de l'application, l'approche de développement fait référence à la documentation, aux sondages et à la recherche de marché, puis applique une échelle de modification du comportement pendant tout le développement.²⁶

Au printemps 2022, l'application comptait plus de 282 000 utilisateurs inscrits, mais la plupart des personnes ayant ouvert un compte n'utilisent pas l'application régulièrement, ce qui se définit par un utilisateur qui utilise l'application au moins une fois par mois. Pendant l'exercice financier 2021-2022, une moyenne de 31 000 utilisateurs inscrits utilisait l'application au moins une fois par mois, ce qui représentait une augmentation importante par rapport à la moyenne de 22 000 utilisateurs mensuels pendant l'exercice précédent.

Des données semblent indiquer que l'application ParticipACTION a entraîné un changement de comportement chez les utilisateurs, du moins à court terme. Selon les rapports internes, pendant les quatre premières semaines d'utilisation de l'application, les nouveaux utilisateurs ont déclaré une augmentation moyenne des « minutes de mouvement » de 270 minutes entre la première et la quatrième semaine.

De plus, un sondage réalisé en 2022 auprès des utilisateurs de l'application concluait que l'application aurait également permis d'améliorer les connaissances et le comportement des utilisateurs. Parmi les 4 125 répondants, ce qui représentait

environ 1,5 % du nombre total d'utilisateurs inscrits ou 13 % des utilisateurs réguliers de l'application qui utilisent l'application au moins une fois par année, environ le quart (23 %) ont déclaré des compétences améliorées leur permettant d'être plus actif après avoir utilisé l'application. De plus, près de la moitié des répondants avaient déclaré une diminution de la sédentarité (43 %) et une condition physique liée à la santé améliorée (48 %) après avoir utilisé l'application. Finalement, près du quart des répondants ont déclaré un meilleur bien-être et une meilleure santé mentale (25 %) ainsi qu'un meilleur bien-être social (24 %) après avoir utilisé l'application.

Plusieurs entrevues appuyaient cette conclusion, décrivant comment les ressources numériques et les événements sur l'application et le site Web de ParticipACTION avaient aidé les gens à participer et à bouger, particulièrement pendant la pandémie de COVID-19. Les personnes interrogées ont souligné la façon dont ParticipACTION s'est rapidement adapté pour offrir des ressources virtuelles et a continué à favoriser l'activité physique à la maison alors que d'autres options n'étaient plus disponibles en raison de la pandémie.

Un des grands ajouts depuis la pandémie est l'ajout de défis dans l'application. Il s'agit de défis d'activité physique organisés pendant l'année auxquels peuvent participer les utilisateurs de l'application de ParticipACTION, en plus du défi communautaire annuel. Les défis intégrés à l'application, comme les défis « True North » pendant le mois de février, « Great Big Move » en octobre ou « December Dash », visaient à encourager les utilisateurs à participer pendant toute l'année. Les utilisateurs qui s'inscrivaient pouvaient décider de

former des équipes pour atteindre les jalons d'activité physique ensemble, pour une chance de gagner des prix d'envergure. Les analyses des données de l'application indiquaient que ces défis étaient d'importants motivateurs d'interaction avec l'application, y compris une consommation accrue du contenu de l'application, comme les articles d'information et les vidéos d'exercice. En 2022, environ 65 000 utilisateurs uniques de l'application s'étaient inscrits à au moins un défi, ce qui équivaut à un peu moins du quart des utilisateurs inscrits.

L'application de ParticipACTION mobilisait les gens au moyen d'occasions régulières de gagner des prix. Selon un sondage de 2018, 42 % des personnes vivant au Canada croyaient que les incitatifs et les prix qui soulignaient les petits et les grands jalons les encourageraient à faire plus d'activité physique.^{27,28} L'application tirait le maximum de cette stratégie en offrant une gamme d'incitatifs externes aux utilisateurs qui souhaitent atteindre leurs objectifs en matière d'activité physique et consommer le contenu de l'application. Plus l'utilisateur consignait d'activités, plus il s'approchait de son objectif en matière d'activité physique et plus il a la chance d'obtenir des insignes et d'accumuler des entrées pour gagner des prix hebdomadaires, mensuels et trimestriels, qui prennent la forme de cartes-cadeaux.

Bulletins

Les bulletins de ParticipACTION sur l'activité physique visent à présenter un sommaire exhaustif de la recherche et de l'évaluation de l'activité physique, des loisirs et des sports au Canada. Ils résument les données de différentes sources, y compris la documentation examinée par les pairs et les

sondages nationaux, pour assigner des notes fondées sur des données probantes à divers indicateurs de l'activité physique chez les adultes, les enfants et les jeunes. Les indicateurs comprennent l'activité physique générale, le jeu actif, le transport actif, les sports organisés, l'éducation physique, le sommeil, les comportements sédentaires et les comportements de mouvement sur 24 heures. Les plus récents bulletins examinent également les répercussions de la pandémie de COVID-19 et font état des défis et des occasions pour les personnes vivant au Canada d'être plus actives physiquement. Finalement, les bulletins visent également à servir d'outils de communication et de sensibilisation en augmentant le degré de sensibilisation et de connaissance sur l'état d'inactivité physique et les comportements sédentaires des personnes vivant au Canada.²⁹

Au cours des cinq dernières années, ParticipACTION a publié deux bulletins sur l'activité physique chez les adultes (2019 et 2021) et trois bulletins sur l'activité physique chez les enfants et les jeunes (2018, 2020 et 2022). Selon les rapports internes, les groupes d'intervenants connaissaient bien les bulletins et utilisaient grandement ceux-ci, mais le niveau de sensibilisation du grand public était moins grand.

En ce qui concerne le bulletin sur les enfants et les jeunes de 2020, le trois quarts (75 %) des 946 intervenants ayant répondu au sondage ont indiqué qu'ils avaient appris quelque chose de nouveau au sujet de l'activité physique chez les enfants et les jeunes canadiens et la grande majorité (86 %) ont indiqué avoir utilisé le bulletin ou avoir l'intention de l'utiliser. Les groupes d'intervenants interrogés comprenaient des représentants d'organismes dans le domaine de l'activité

physique, des sports ou de la santé, ainsi que des répondants qui ne représentaient pas d'organismes, comme des étudiants ou des parents. Un sondage auprès des personnes vivant au Canada dans le cadre duquel 1 507 réponses ont été recueillies, conclut que plus de la moitié des répondants (54 %) étaient au courant d'au moins un des principaux messages figurant dans le bulletin sur les enfants et les jeunes. Les parents d'enfants âgés de moins de 18 ans étaient plus susceptibles d'être au courant du bulletin et des messages clés que les personnes sans enfant de cet âge.³⁰

Pour le bulletin sur les adultes de 2021, des activités promotionnelles, comme des communications électroniques, des publications dans les médias sociaux et des partenariats ciblés, ont permis de sensibiliser plus de 27 000 intervenants. Les résultats d'un sondage auprès des organismes d'intervenants et des personnes vivant au Canada sont présentés à la Figure 2. Le sondage auprès des intervenants a permis de recueillir 551 réponses de différents groupes, comme des écoles, des groupes communautaires et sociaux, des gouvernements, des municipalités, des conseils de bandes, des groupes récréatifs, le secteur de la santé, les organisations de sport locales, les lieux de travail et des groupes autochtones. Le sondage auprès des personnes vivant au Canada a permis de recueillir 1 000 réponses.

Près de la moitié des personnes internes et externes interrogées ont souligné comment l'initiative « Soyons actifs » a permis d'augmenter le degré de sensibilisation et la capacité des intervenants externes, notamment grâce aux bulletins. Certaines personnes interrogées ont parlé de l'importance des bulletins pour leur travail, par exemple, en tant qu'outil pour

promouvoir le contenu sur l'activité physique et pour influencer les politiques en matière d'activité physique à d'autres échelons du gouvernement et dans d'autres organisations. Elles ont souligné que si ces bulletins cessaient d'être produits, il pourrait y avoir un manque de connaissances.

Figure 5 – Faits saillants du bulletin sur les adultes de 2021



Sensibilisation des groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé

Obstacles inéquitables à l'activité physique

La recherche indique que certains groupes pouvaient faire face à un plus grand nombre d'obstacles à l'activité physique et à la participation aux programmes par rapport à d'autres personnes et que le fait de s'attaquer à ces obstacles pourrait avoir une grande incidence sur les niveaux d'activité physique chez les populations en quête d'équité.^{31, 32} Ces obstacles peuvent être personnels, y compris l'état de santé perçu et les avantages perçus de l'activité physique. Ils peuvent également être culturels, comme l'absence d'espaces sûrs pour les femmes et les filles ou les notions différentes de ce qui représente de l'activité physique. Les obstacles structurels et environnementaux, comme la disponibilité, l'accessibilité et le coût, peuvent également empêcher différentes communautés de participer aux activités physiques. Par exemple, dans certaines communautés autochtones rurales ou éloignées, les obstacles peuvent comprendre l'absence d'un accès aux installations de loisirs, l'absence de trottoirs, un mauvais éclairage, la faune et de mauvaises conditions météorologiques.³³

Plusieurs personnes interrogées ont souligné que des facteurs sociaux et environnementaux avaient contribué à augmenter les modes de vie sédentaires. De plus, plusieurs personnes externes interrogées, y compris la plupart des représentants des organismes non gouvernementaux (ONG), ont décrit comment les ressources disponibles limitées pour appuyer le secteur de l'activité physique et des loisirs des autres échelons du gouvernement sont un obstacle important à l'amélioration

des niveaux d'activité physique des personnes vivant au Canada. Quelques personnes interrogées ont souligné que les communautés plus petites, rurales et du Nord ne disposaient pas souvent de la capacité, du financement et de l'infrastructure nécessaires pour bien favoriser la participation aux activités physiques. Par exemple, un représentant d'un ONG a décrit comment les petites communautés disposent d'une seule personne pour superviser les loisirs et qu'on s'attend d'elle à ce qu'elle fasse tout : diriger les programmes, soumettre des demandes de subventions, assister à des réunions, etc.

L'activité physique pourrait également être décrite différemment par différents groupes faisant face à des inégalités en santé, comme les Autochtones, les nouveaux arrivants au Canada et les communautés racialisées.^{34, 35} Par conséquent, il est important que les activités de sensibilisation à l'activité physique et les interventions dans le domaine intègrent une définition plus inclusive de l'activité physique, comme les activités traditionnelles de cueillette des baies et la pêche³⁶.

Efforts de sensibilisation des groupes faisant face à des inégalités en santé

Par l'entremise de l'initiative « Soyons actifs », l'ASPC a encouragé ParticipACTION à mieux cibler les populations faisant face à des inégalités en santé (y compris les nouveaux arrivants, les groupes ethnoculturels, les personnes en situation de handicap, les personnes 2SLGBTQI+, les groupes autochtones et les adultes plus âgés). Par exemple, l'ASPC a demandé de façon explicite l'inclusion de ces groupes à la portée des ententes de financement de l'initiative. Presque toutes les personnes interrogées ont décrit comment

ParticipACTION s'était efforcé de sensibiliser différentes populations prioritaires. Notamment, plusieurs personnes interrogées ont indiqué que ces efforts représentent une amélioration récente au cours des dernières années et qu'il s'agit d'un point auquel l'organisme accordera la priorité à l'avenir, ce qui cadre avec le moment où l'ASPC a commencé à financer l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION.

De plus, presque toutes les personnes interrogées convenaient que la collaboration de ParticipACTION avec les partenaires locaux et régionaux avaient permis d'assurer ou d'améliorer la portée et la pertinence de ses programmes pour divers groupes, ce qui suggère qu'il s'agit d'une pratique exemplaire.

ParticipACTION a également amélioré l'accent qu'elle accorde aux groupes cibles par l'entremise d'une mobilisation officielle avec les représentants pertinents. En 2018-2019, ParticipACTION a établi des partenariats pour mieux sensibiliser les populations cibles, y compris les adultes plus âgés, des groupes autochtones et les personnes en situation de handicap, et a recruté d'autres membres du Comité consultatif de ParticipACTION pour représenter les communautés des nouveaux arrivants et 2SLGBTQI+. En 2021-2022, ParticipACTION a créé l'équipe de recherche et de consultation sur les limitations fonctionnelles (ERCLF) afin de fournir perspective, soutien, orientation et conseils pour aider

ParticipACTION à devenir une organisation modèle en matière d'accessibilité et d'inclusion des personnes en situation de handicap.³⁷

De plus, ParticipACTION a indiqué que l'organisation avait commencé à mettre en œuvre un plan d'action en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et d'accessibilité (EDIA) en 2020-2021. Cela a entraîné la réalisation de mises à jour à l'application de ParticipACTION pour ajouter des fonctions et du contenu ciblant les personnes en situation de handicap et l'élaboration d'un plan d'action en matière d'EDIA. Certaines personnes interrogées ont souligné ces nouvelles fonctions dans l'application, comme l'option de faire le suivi du mouvement en fauteuil roulant, et ont exprimé leur appui envers ces types de changements.



Aussi en 2020-2021, ParticipACTION a souligné que les efforts de mobilisation concernant les défis communautaires ciblaient tout particulièrement les groupes en quête d'équité. Ces efforts ont eu une incidence significative, puisque les défis communautaires étaient l'une des façons les plus citées qu'employait ParticipACTION pour sensibiliser les populations prioritaires, ce qui a été mentionné dans presque la moitié des entrevues. Plus particulièrement, plusieurs personnes interrogées ont souligné la façon dont les subventions pour la participation aux défis communautaires étaient

particulièrement efficaces pour encourager la participation des populations cibles, comme les populations autochtones et les nouveaux

arrivants). Pour le défi de 2021, ParticipACTION a fourni plus de 1 000 microsubventions à des organismes locaux pour surmonter les obstacles et appuyer la participation et pour le défi de 2022, ParticipACTION a distribué plus de 600 microsubventions. Selon les documents sur le programme, ParticipACTION a évalué les demandes de subvention au moyen d'une matrice de notation qui classe en ordre de priorité les obstacles à la participation et élabore des partenariats avec les populations en quête d'équité.

Exemple de subvention pour les défis communautaires
Programme de hockey culturel pour les filles autochtones

En 2022, ParticipACTION a versé une subvention pour les défis communautaires au programme de hockey culturel pour les filles autochtones de la Nouvelle-Écosse. Le programme offrait des activités générales et adaptées à la culture dans trois différentes régions du Canada atlantique. En plus de l'entraînement de hockey, chaque région offrait d'autres activités physiques adaptées, comme la nage ou l'escalade, et avait intégré des éléments culturels, comme la danse et la marche dans la forêt pour les rites de purification. Ces activités culturelles traditionnelles ont contribué à élargir la définition des activités pouvant être consignées comme des minutes de mouvement dans le cadre du défi.

En plus des défis communautaires, la plupart des personnes externes interrogées, y compris plusieurs organismes et gouvernements locaux, ont décrit les façons dont d'autres programmes et contenu par l'entremise de l'initiative « Soyons actifs » ont également été adaptés à divers contextes locaux ou besoins de certaines populations. Par exemple, les personnes interrogées ont observé comment les ressources numériques contenaient des images qui étaient inclusives de personnes ayant différentes habiletés et de divers groupes culturels ou régions géographiques. D'autres ont souligné le nombre accru de discussions sur certaines données ventilées dans les bulletins de ParticipACTION.

ParticipACTION a recueilli certaines données de rendement sur la portée de l'initiative « Soyons actifs » sur les groupes pouvant faire face à des inégalités en santé. Par exemple, selon les données tirées du sondage auprès des utilisateurs de l'application de ParticipACTION, parmi les utilisateurs de l'application qui ont fourni des renseignements démographiques, 40 % ont déclaré être en situation de handicap, 4 % ont dit appartenir à la communauté 2SLGBTQI+ et 6 % se sont identifiés comme étant autochtones.³⁸ En revanche, pendant le plus récent défi communautaire de juin 2022, plusieurs organismes participants ont organisé des événements qui ciblaient une ou plusieurs populations prioritaires, y compris 918 événements ciblant des groupes autochtones, 752 événements ciblant des groupes 2SLGBTQI+ et 1 243 événements ciblant des personnes en situation de handicap. Certains événements ciblaient également plus d'un groupe prioritaire.

Il est encore possible d'améliorer les efforts de l'initiative pour sensibiliser les groupes faisant face à des inégalités en santé et recueillir des données sur le rendement. Selon plusieurs personnes interrogées, la vaste portée nationale de ParticipACTION limite la capacité de l'initiative à cibler les populations prioritaires. Par conséquent, plus de la moitié des personnes interrogées ont suggéré que l'initiative « Soyons actifs » mette en œuvre des programmes plus ciblés pour surmonter les obstacles, sensibiliser les populations prioritaires et adapter les messages dans le matériel de communication pour cibler les groupes prioritaires. De plus, plusieurs personnes interrogées ont fait part des façons dont l'application de ParticipACTION n'est pas accessible ou « conviviales » pour différents groupes. Elles ont donné comme exemples les personnes ayant un accès limité à Internet ou aux données mobiles, les personnes possédant peu de connaissances technologiques, les personnes vivant des communautés à faible revenu et les personnes de diverses origines culturelles pour qui le contenu n'est pas pertinent. Plusieurs personnes externes interrogées ont également souligné qu'il existait un écart en ce qui concerne les initiatives ciblant les populations autochtones et les communautés à faible revenu.

Finalement, la moitié des personnes interrogées ont suggéré que ParticipACTION pourrait utiliser des approches plus communautaires ou dirigées par celles-ci pour améliorer la portée des activités, notamment en travaillant avec des représentants de la communauté pour mieux comprendre les besoins et les obstacles locaux.

Défis liés à la déclaration de la portée et de l'incidence

ParticipACTION recueille une grande quantité de données en fonction de plusieurs indicateurs. En raison du nombre considérable d'indicateurs mesurés par l'entremise de chaque composante de l'initiative et plus vastement, il existe un risque que les données les plus significatives et utiles se perdent parmi toutes les données déclarées et recueillies.

Plusieurs défis en ce qui concerne les données de ParticipACTION ont émergé lors de l'évaluation. Par exemple, les indicateurs changeaient fréquemment, parfois à chaque année, ce qui éliminait la possibilité d'analyser les tendances. De plus, les rapports annuels soumis à l'ASPC décrivaient la « portée réelle » des défis communautaires « Ensemble, tout va mieux » au cours des quatre dernières années comme s'élevant à plus de neuf millions de personnes. Toutefois, lorsque les données sont ventilées, on s'aperçoit qu'une grande part de ce chiffre (8,2 millions) se fondait sur l'extrapolation des résultats d'un petit sondage auprès de la population canadienne et non sur le nombre réel de participants enregistrés.

D'autres défis comprennent l'absence de conformité dans la déclaration de certains indicateurs. Par exemple, dans le cadre de la mobilisation dans les médias sociaux pour la campagne « Tout va mieux », les types d'impression des médias ne sont pas déclarés de la même façon chaque année. Les rapports pouvaient entre autres contenir de l'information sur les activités de mobilisation et du nombre de liens cliqués pour les consultations de page unique, mais ces données n'étaient ensuite pas fournies en 2021-2022. Pendant la période d'évaluation, on se fiait beaucoup aux impressions des médias, mais peu sur les données sur la portée des médias. La portée se qualifie par le nombre total de personnes qui décident de visionner le contenu et qui s'y intéressent. Les impressions sont le nombre de personnes qui voient le contenu, peu importe si elles cliquent ou non sur celui-ci.³⁹ La signification de chacun de ces types de données est importante pour déterminer la compréhension et l'utilisation, mais cela n'est pas bien défini dans les rapports. De plus, il est impossible d'estimer combien de personnes ou d'utilisateurs uniques ont été exposés à l'information.

Question 3 – Approche de prestation

L'organisme ParticipACTION est considéré comme étant un bénéficiaire approprié du financement pour les initiatives similaires à « Soyons actifs » en raison de facteurs comme son expérience, sa réputation, son expertise et la notoriété de sa marque. L'initiative vise à sensibiliser autant de personnes que possible au Canada grâce à son contenu éducatif et numérique, tout en ciblant les populations prioritaires par l'entremise des défis communautaires; cette approche cadre avec le principe de santé publique d'universalité proportionnelle. Toutefois, on ne sait pas avec certitude si l'initiative a optimisé l'équilibre entre ces activités nationales et ciblées.

ParticipACTION a utilisé le financement fourni par l'ASPC (25 millions de dollars) pour conclure des partenariats avec d'autres groupes. Pendant la période d'évaluation de cinq ans, cela comprenait un montant de 6,5 millions de dollars en fonds de contrepartie et de 40 millions de dollars sous la forme de services, comme un plan média et le développement de logiciels. L'augmentation des fonds obtenus pourrait permettre de sensibiliser davantage les populations en quête d'équité et d'améliorer la durabilité générale de l'initiative.

Modèle de prestation actuel

L'initiative « Soyons actifs » comprend plusieurs éléments essentiels, comme le recommande l'OMS, y compris la consultation des intervenants clés, la création de coalitions entre le gouvernement, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé, la mise en œuvre à différents niveaux (communautaire, étatique et national), la considération spéciale des groupes de sous-population (enfants, femmes, personnes en situation de handicap, Autochtones) et la planification de l'identité (logos, marques et slogans).⁴⁰

Cette évaluation se penchait sur les plans en matière d'activité physique pour plusieurs pays comparables, y compris les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni et le Danemark. Aucun de ces pays ne possédait d'approches directement comparables au financement versé par l'ASPC à

l'initiative « Soyons actifs ». Les contextes varient, et dans certains pays, les initiatives d'activité physique passent par le secteur de la santé tandis que dans d'autres pays, les organismes responsables des sports ou des loisirs semblent être centraux pour promouvoir le programme d'activité physique en encourageant la participation à l'échelle de la communauté. Plusieurs programmes offrent des occasions de financement pour les initiatives plus petites et locales, comme le Royaume-Uni, le Danemark et la Nouvelle-Zélande. Les homologues fédéraux dans la plupart des pays ont élaboré des lignes directrices en matière d'activité physique qui reflètent les lignes directrices de l'OMS sur l'activité physique. Tous les pays, à l'exception de l'Australie et du Danemark, avaient inclus une considération explicite des populations vulnérables, y compris les groupes racialisés, les populations autochtones,

les enfants, les jeunes et les personnes en situation de handicap.

Le modèle de prestation actuel de l'initiative « Soyons actifs » comprend une variété d'interventions, comme des campagnes d'éducation du public; des événements communautaires, des ressources numériques, de la recherche et des partenariats pour sensibiliser les gens vivant au Canada qui sont moins actifs et pour cibler divers groupes qui peuvent faire face à des inégalités en santé en raison de désavantages socioéconomiques. Cette approche, qui vise à sensibiliser autant de personnes au Canada que possible grâce à son contenu éducatif et numérique tout en ciblant des populations prioritaires par l'entremise de ces défis communautaires, cadre avec le principe de santé publique d'universalité proportionnelle. L'universalité proportionnelle désigne la façon dont les programmes sociaux fournissent des services de soutien universels tout en intégrant des programmes ciblés pour les groupes aux prises avec des désavantages plus importants afin de réduire les inégalités en santé et de profiter à un plus grand nombre de personnes possible. Puisque la plupart des personnes vivant au Canada ne respectent pas les directives recommandées en matière d'activité physique, les personnes sur l'ensemble du spectre des situations socioéconomiques sont face à au moins un type d'obstacles à l'activité physique. Les programmes d'activité physique qui ciblent uniquement les personnes les plus désavantagées ne sensibiliseront pas la plupart des gens au Canada, ni plusieurs personnes faisant face à des désavantages qui se trouvent à l'extrémité supérieure du spectre socioéconomique.^{41,42}

Presque toutes les personnes interrogées ont exprimé des sentiments positifs envers le modèle de prestation actuel de l'initiative « Soyons actifs » et ne recommandaient pas d'adopter une autre approche. L'approche à l'échelle de la population en matière de sensibilisation des gens au Canada a été jugée importante pour la communication de messages uniformes à l'échelle du pays tout en permettant une personnalisation régionale et la mise à profit de l'information par les groupes locaux. De plus, quelques personnes internes et externes interrogées des secteurs privé et de la santé ont indiqué que ParticipACTION était un bénéficiaire approprié du financement pour cette initiative en raison de son travail de longue date dans le secteur de l'activité physique et des loisirs, sa réputation, son professionnalisme et son expertise.

La notoriété de la marque de ParticipACTION était jugée comme étant un facteur important de l'augmentation de la portée et de la crédibilité de ses messages au sujet du mouvement et de l'activité physique. Une étude de 2018 indique qu'environ 20 % des personnes vivant au Canada ont déclaré une sensibilisation spontanée à ParticipACTION et 82 % ont déclaré une sensibilisation non spontanée. Toutefois, les chances que les personnes connaissent ParticipACTION étaient plus grandes si elles étaient plus éduquées, déclaraient un revenu plus élevé et avaient des enfants. L'étude concluait que les activités futures devraient tenter de cibler d'autres groupes de la population, particulièrement les personnes faisant face à des inégalités en santé.⁴³

Les personnes interrogées considéraient que les défis communautaires étaient particulièrement efficaces parce qu'elles permettaient de sensibiliser et d'appuyer les

communautés directement et permettaient l'adaptation des programmes aux populations et aux contextes locaux. De plus, les subventions associées aux défis ou aux prix en argent pour les gagnants du défi permettaient aux communautés de surmonter leurs obstacles locaux à l'activité physique (p. ex. besoin d'un service de garde, absence d'infrastructure). Plusieurs personnes externes interrogées ont fait l'éloge de l'approche actuelle de l'initiative « Soyons actifs » pour appuyer les communautés plus petites qui ont une capacité limitée. Selon les représentants des gouvernements régionaux et des ONG, l'initiative était en mesure de leur fournir des ressources, des données probantes et du contenu pour mettre en œuvre ou élargir leurs programmes en matière d'activité physique. De même, une personne externe interrogée a souligné qu'il s'agissait du meilleur modèle que son organisme avait été capable de trouver. Cette personne a également mentionné que toutes les communautés plus petites avaient des ressources limitées et que l'infrastructure pour appuyer l'activité physique pouvait être précaire... Les incitatifs, la toile de fond des concours amicaux et la fierté que tirent les gens de leur communauté étaient tous des facteurs expliquant pourquoi l'initiative était précieuse [pour les communautés comme la sienne].

Certaines personnes interrogées suggéraient des modifications au modèle de prestation actuel, y compris une plus grande élaboration des programmes en collaboration avec les organismes locaux et une plus grande mobilisation avec le Réseau consultatif de ParticipACTION pour guider stratégiquement les activités.

Optimisation des ressources

ParticipACTION a indiqué qu'il continuait à utiliser les fonds fournis par l'ASPC pour élaborer des partenariats avec des parrains ministériels et des gouvernements provinciaux et territoriaux afin d'amplifier les initiatives existantes, dépassant les exigences en matière de financement de contrepartie.⁴⁴ Environ 6,5 millions de dollars sur cinq ans prenaient la forme de financement de contrepartie et environ 40 millions de dollars prenaient la forme de plan média et de développement de logiciels réalisés par plusieurs partenaires du secteur privé. Le plan média permettait une plus grande sensibilisation et éducation du public.

Les audits réalisés pour les évaluations des autres programmes de subventions et de contributions (S et C) ont, en principe, entraîné des coûts opérationnels moins élevés pour l'ASPC, comme des coûts liés au personnel et de fonctionnement et d'entretien (F et E) et les avantages de fonds de contrepartie. Par exemple, un programme similaire a été considéré comme étant rentable et, en travaillant à l'extérieur de l'organisation, le programme a bien utilisé les ressources, maintenu de faibles coûts administratifs et tiré profit d'importants montants de financement, en nature et privé.⁴⁵ Une autre évaluation a souligné les avantages du financement de contrepartie, y compris la durabilité améliorée d'un projet à la fin du financement fédéral, la promotion d'une plus grande base de soutien communautaire pour le projet et un meilleur soutien fédéral pour la réalisation d'un plus grand nombre de projets au moyen des ressources disponibles.⁴⁶

La plupart des personnes interrogées croyaient que ParticipACTION offrait un bon rapport qualité-prix, mais

quelques personnes ont souligné que le jugement relatif au rapport qualité-prix peut varier d'une communauté à l'autre et d'une composante à l'autre. Plusieurs personnes interrogées ont mentionné la façon dont ParticipACTION était capable de tirer profit d'importants fonds supplémentaires. Toutefois, certaines personnes ont exprimé des préoccupations selon lesquelles la plupart du financement de contrepartie était destiné à un plan média supplémentaire, qui ne permettrait pas, selon elles, la poursuite des programmes et activités réalisés dans le cadre de l'initiative sans le financement de l'ASPC. L'augmentation des fonds obtenus pourrait permettre de sensibiliser davantage les populations en quête d'équité et d'améliorer la durabilité générale de l'initiative.

Dépenses de programme

Les renseignements sur les dépenses de programme portaient uniquement sur le financement sous forme de S et C puisque le programme n'assure pas le suivi des autres ressources séparément entre les initiatives dont il est responsable. Pendant la période de 2018-2019 à 2022-2023, le programme a dépensé environ 2,95 millions de dollars de plus que ce qui était prévu au départ. Des fonds excédentaires réguliers provenant du Fonds pour la santé des Canadiens et des collectivités, anciennement appelé le programme Partenariats plurisectoriels pour promouvoir les modes de vie sains et prévenir les maladies chroniques, étaient utilisés pour compléter le financement et élargir la portée des activités. Les modifications connexes à l'entente de contribution étaient principalement liées à l'élargissement de la mobilisation

numérique, la mobilisation communautaire, les communications, les partenariats et l'évaluation.

Tableau 1 - Dépenses en S et C prévues par rapport aux dépenses réelles (2018-2019 à 2022-2023)

Exercice financier	Dépenses prévues	Dépenses réelles	Écart	Pourcentage du budget prévu dépensé
2018-2019	5 M\$	5,69 M\$	-0,69 M\$	114 %
2019-2020	5 M\$	7,00 M\$	- 2,00 M\$	140 %
2020-2021	5 M\$	5,79 M\$	- 0,79 M\$	116 %
2021-2022	5 M\$	4,77 \$	0,23 \$	95 %
2022 à 2023	5 M\$	4,70 \$	0,30 \$	94 %
TOTAL	25 M\$	23,25 M\$	-2,95 M\$	112 %

Source : Direction générale du dirigeant principal des finances et services intégrés de gestion

Certains programmes de S et C trouvent qu'il est difficile de distribuer des fonds pendant leur première année en raison de la logistique associée aux différents bénéficiaires de financement; toutefois, parce que ParticipACTION était le seul bénéficiaire du financement, cela ne s'est pas avéré problématique.

Conclusions et recommandations

Conclusions

L'initiative « Soyons actifs » a augmenté le degré de sensibilisation et de connaissance liée à l'activité physique et a aidé plus de gens à être actifs. Toutefois, la mesure dans laquelle les interventions actuelles permettent de mobiliser les personnes moins actives est incertaine tout comme la mesure dans laquelle le niveau d'activité physique est maintenu à long terme. Même si l'initiative a concentré ses efforts au cours des dernières années pour sensibiliser divers groupes pouvant faire face à des inégalités en santé, du travail doit encore être accompli pour mettre à profit ces efforts, tout en continuant à améliorer les niveaux d'activité physique du public.

Dans l'ensemble, le modèle de prestation actuel semble être approprié. L'organisation ParticipACTION est un bénéficiaire de financement approprié pour des initiatives comme « Soyons actifs » en raison de son expérience, de sa réputation, de son expertise et de la notoriété de sa marque. ParticipACTION a été en mesure d'obtenir un montant significatif de financement de contrepartie par l'entremise de partenariats multisectoriels, dont la majorité prend la forme de promotion et d'un plan média. Même si cela a permis à l'initiative de promouvoir l'activité physique auprès du public, il existe des occasions d'établir de nouveaux partenariats et d'obtenir des sources de financement supplémentaires. Le fait de saisir ces opportunités pourrait permettre à l'initiative de mieux sensibiliser différents groupes et d'améliorer leurs niveaux d'activité physique tout en améliorant la durabilité de l'initiative à long terme.

Finalement, les données de mesure du rendement devraient être simplifiées et améliorées puisque certains défis liés aux données ont compliqué la déclaration de l'incidence générale des activités et de leur valeur sur les personnes vivant au Canada.

Recommandations

Les recommandations présentées ci-après ont été formulées à partir des conclusions de la présente évaluation.

Recommandation 1 : L'ASPC devrait demander à ParticipACTION de recentrer l'initiative « Soyons actifs » pour sensibiliser divers groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé.

L'évaluation a permis de conclure que certains groupes pouvaient faire face à de plus de grands obstacles à l'activité physique en raison de différents facteurs, comme le revenu, l'emplacement géographique, l'âge, la culture, l'éducation, le genre et les limitations fonctionnelles, et étaient moins susceptibles de respecter les directives recommandées en matière d'activité physique. Même si l'ASPC a encouragé ParticipACTION à recentrer l'initiative sur les populations faisant face à des inégalités en santé, il existe encore des lacunes en ce qui concerne les niveaux d'activité physique au sein de ces groupes. Des programmes plus ciblés et davantage axés sur la communauté pourraient permettre à l'initiative de surmonter les obstacles, de sensibiliser les populations prioritaires et d'adapter les messages afin de cibler les groupes prioritaires.

Recommandation 2 : L'ASPC devrait encourager ParticipACTION à diversifier ses sources de financement et à conclure de nouveaux partenariats de financement afin d'augmenter le potentiel de l'initiative à être maintenu au fil du temps.

La grande majorité des fonds amassés prennent la forme d'un plan média et de développement de logiciels. Le fait d'augmenter les fonds obtenus pourrait permettre de sensibiliser davantage de groupes de la population en quête d'équité et d'améliorer la durabilité générale de l'initiative.

Recommandation 3 : L'ASPC devrait simplifier et améliorer les processus de mesure du rendement et de production de rapports de l'initiative « Soyons actifs » en mettant l'accent sur l'amélioration des données ventilées.

Même si l'initiative « Soyons actifs » recueille une grande quantité de données de mesure du rendement, il existe tout de même certains défis liés aux données en ce qui concerne la déclaration de la portée de l'initiative et de ses répercussions sur les personnes moins actives et les groupes cibles. Certaines données sur le rendement ont été recueillies pour les groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé; toutefois, il pourrait être possible d'améliorer la collecte de données ventilées, puisque celles-ci n'étaient pas disponibles pour plusieurs des activités de l'initiative.

Réponse et plan d'action de la direction

Évaluation du financement de l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION de l'ASPC

Recommandation n° 1				
L'ASPC devrait demander à ParticipACTION de recentrer l'initiative « Soyons actifs » afin de cibler divers groupes susceptibles de faire face à des inégalités en santé.				
Réponse de la direction				
La direction est d'accord avec la recommandation. L'attention accrue accordée à la sensibilisation de divers groupes faisant face à des inégalités en santé cadre entièrement avec les priorités du Fonds pour la santé des Canadiens et des collectivités (FSCC).				
Plan d'action	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsables	Ressources
1.1 Conformément aux exigences énoncées dans l'entente de contribution, l'ASPC demandera à ParticipACTION de procéder à ce qui suit et de préparer un rapport annuel sur le sujet suivant : – identifier et fixer des cibles en matière de participation de certains groupes de population prioritaires;	1.1 Accord de contribution – Annexes (plan de travail et plan d'évaluation)	31 août 2023	Directeur exécutif Centre de prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé	Aucune ressource supplémentaire requise

<p>– comment elle sensibilise les populations prioritaires pendant tout le projet.</p> <p>1.2 L'ASPC demandera à ParticipACTION d'engager des ressources afin d'appuyer un nombre accru et/ou la valeur des subventions du défi communautaire, qui sont parvenues à sensibiliser de façon efficace les populations prioritaires.</p>	<p>1.2 Accord de contribution – Annexes (plan de travail, budget et plan d'évaluation)</p>			
Recommandation n° 2				
L'ASPC devrait encourager ParticipACTION à diversifier ses sources de financement et à conclure de nouveaux partenariats de financement pour augmenter le potentiel de durabilité de l'initiative.				
Réponse de la direction				
La direction est d'accord avec la recommandation. Le fait d'encourager les organisations à trouver des partenaires de divers niveaux, qui offriront un soutien financier et en nature pour accroître la durabilité des activités du projet après la fin du financement de l'ASPC cadre avec les efforts du FSCC.				
Plan d'action	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsables	Ressources
2.1 Pour appuyer le potentiel de pérennité de l'initiative, l'ASPC	2.1 Accord de contribution – Annexes (plan de travail et budget) Modèle de	31 août 2023	Directeur exécutif	Aucune ressource supplémentaire requise.

encouragera ParticipACTION à chercher et à trouver des partenaires de financement pour les sources de financement en argent et en nature à l'extérieur du monde des médias, y compris en faisant le point sur les efforts en matière de pérennité.	rapport de projet (annuel et final)		Centre de prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé	
Recommandation n° 3				
L'ASPC devrait simplifier et améliorer les processus de mesure du rendement et de production de rapports de l'initiative « Soyons actifs », en mettant l'accent sur l'amélioration des données ventilées.				
Réponse de la direction				
La direction est d'accord avec la recommandation. Le fait de s'assurer que les données sur le rendement sont recueillies de façon continue afin de mesurer efficacement l'incidence du programme cadre avec les efforts du FSCC. De plus, les efforts actuellement déployés pour mieux comprendre les obstacles à la collecte de données ventilées ainsi que les approches prometteuses seront avantageux pour ParticipACTION.				
Plan d'action	Produits livrables	Date d'achèvement prévue	Responsables	Ressources
3.1 L'ASPC s'assurera que les exigences en matière de mesure du rendement sont définies avec précision dans l'accord de contribution avec ParticipACTION, en mettant l'accent sur un moins grand nombre	3.1 Accord de contribution – Annexes (plan de travail et plan d'évaluation)	31 août 2023	Directeur exécutif Centre de prévention des maladies chroniques et de l'équité en santé	Aucune ressource supplémentaire requise.

<p>d'indicateurs significatifs qui peuvent être mesurés de façon continue au fil du temps et sur les données ventilées pour les populations prioritaires.</p> <p>3.2 Le plan d'action de ParticipACTION devra être approuvé officiellement par des représentants du programme de l'ASPC avant que ParticipACTION puisse procéder à sa mise en œuvre, ce qui permet de s'assurer que les attentes en matière de mesure du rendement ont été réalisées.</p> <p>3.3 L'ASPC communiquera à ParticipACTION des documents et des ressources d'orientation sur l'évaluation, y compris la recherche émergente sur les pratiques exemplaires pour améliorer la ventilation des données.</p>	<p>3.2 Preuves documentées de l'approbation du plan d'évaluation de ParticipACTION par l'ASPC</p> <p>3.3 Preuves documentées que le Guide d'évaluation et de mobilisation des connaissances, les examens de la portée et les autres rapports demandés ont été envoyés à ParticipACTION.</p>	<p>1^{er} décembre 2023</p> <p>31 août 2023</p>		
---	---	---	--	--

Annexe A – Méthode d'évaluation et limites

La portée de l'évaluation comprenait les activités de l'ASPC liées à l'initiative « Soyons actifs » de ParticipACTION. L'équipe d'évaluation a recueilli des données au moyen de différentes sources et méthodes, y compris :



Examen de la documentation et des données de rendement

Le BAE a entrepris un examen des principaux documents et données de rendement du programme. Cela comprend, notamment, des rapports annuels, des réunions annuelles de mise à jour, des plans de travail annuels, des ententes de contribution, des évaluations externes des composantes de l'initiative, des documents administratifs et des documents d'information.



Entrevues

Le BAE a réalisé des entrevues avec 24 intervenants clés. Cela comprend :

- Sept représentants de l'ASPC;
- Dix-sept intervenants externes, y compris des organismes non gouvernementaux, des représentants provinciaux, des experts et des intervenants du milieu universitaire.



Analyse financière

L'information financière disponible pour la période allant de 2018-2019 à 2022-2023 (financement sous forme de subventions et de contributions seulement) a été analysée.



Examen de la documentation

Le BAE a réalisé un examen de la documentation ciblé, qui visait entre autres des documents universitaires et la littérature grise. Cet examen comprend une brève analyse comparative de l'approche relative aux programmes d'activité physique adoptée par cinq pays comparables (États-Unis, Australie, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni et Danemark).

L'équipe d'évaluation a eu recours à la triangulation pour analyser les données recueillies par ces différentes méthodes et ainsi accroître la fiabilité et la crédibilité des résultats et des conclusions de l'évaluation. L'équipe d'évaluation a pris en compte la perspective de l'ACSG Plus pour l'évaluation de l'initiative « Soyons actifs », y compris une discussion sur les questions en matière d'équité en ce qui concerne l'atteinte des résultats. Même si les langues officielles n'ont pas fait l'objet d'un examen, elles ne se sont

pas avérées problématiques pour les activités du programme. De plus, un examen des objectifs de développement durable n'était pas pertinent dans le cadre de cette évaluation.

Pour réaliser l'évaluation, un guichet unique a été identifié par la Direction générale de la promotion de la santé et de la prévention des maladies chroniques, avec lequel le Bureau de l'audit et de l'évaluation a travaillé en étroite collaboration pendant l'évaluation. La portée de cette évaluation a été communiquée au Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE) en septembre 2022. Les conclusions préliminaires ont été présentées au CMRE en mars 2023 et le rapport final sera présenté au CMRE en juin 2023.

Les limites sont décrites ci-après.

Tableau 2 – Limites, incidence et stratégies d'atténuation

Limites	Incidence potentielle	Stratégies d'atténuation
Les entrevues avec les informateurs clés sont de nature rétrospective, fournissant seulement une perspective récente sur des événements passés.	Cela pourrait avoir une incidence sur la validité de l'évaluation des activités ou des résultats des répondants, qui pourrait avoir changé au fil du temps.	Les autres sources de données ont été triangulées avec les données recueillies lors des entrevues pour offrir ou fournir d'autres renseignements. L'examen de la documentation a également permis de recueillir des connaissances ministérielles.
Il existait certains défis liés aux données de rendement, y compris un nombre important d'indicateurs, des changements fréquents aux exigences de déclaration qui pourraient limiter l'analyse des tendances, l'approche pour faire le suivi de la portée et l'extrapolation imprécise des résultats du sondage.	Cela a limité la capacité de l'évaluation à déclarer les résultats de l'initiative et sa valeur pour les personnes vivant au Canada.	Les données fournies ont été comparées aux autres documents, avec le programme et avec une part des données qui cadrait avec ce qui a été utilisé pour guider les conclusions de l'évaluation.
Aucun programme de comparaison directe pouvant être utilisé pour faire une analyse comparative n'a été trouvé.	Sans comparaison directe, il est difficile de déterminer si un programme fonctionne bien dans son contexte et de trouver d'autres approches déjà mises à l'essai et méthodes d'amélioration.	Des programmes avec des objectifs similaires ont été trouvés dans d'autres pays et un examen de la documentation sur les pratiques exemplaires a été réalisé pour fournir un portrait du contexte dans lequel évolue ParticipACTION.
Des données financières prévisionnelles et réelles	La capacité d'évaluer quantitativement	La triangulation d'autres sources de données a été

Limites	Incidence potentielle	Stratégies d'atténuation
complètes sur le programme n'étaient pas disponibles. Seules les dépenses prévues et réelles liées aux contributions ont été fournies pour les exercices 2017-2018 à 2021-2022.	l'efficience pour appuyer l'analyse de la valeur des activités de l'ASPC est limitée.	utilisée pour corroborer ou compléter l'information sur la valeur du programme.

Annexe B – Notes de bas de page

¹Organisation mondiale de la Santé (2022). Activité physique. Sur Internet : <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/physical-activity>.

² Société canadienne de physiologie de l'exercice. (2020). Directives en matière de mouvement sur 24 heures. Sur Internet : <http://csepguidelines.ca/language/fr/>.

³ Statistique Canada. (2022). Activité physique, autodéclarée chez les adultes, selon le groupe d'âge. Sur Internet : https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=1310009613&request_locale=fr.

⁴ Outil pancanadien de données sur les inégalités en santé. Une initiative conjointe de l'Agence de la santé publique du Canada, du Réseau pancanadien de santé publique, de Statistique Canada et de l'Institut canadien d'information sur la santé. Sur Internet : <https://sante-infobase.canada.ca/inegalites-en-sante/Indicat>.

⁵ ibid

⁶ ibid

⁷ Mahmood B, Bhatti JA, Leon A, Gotay C. Leisure Time Physical Activity Levels in Immigrants by Ethnicity and Time Since Immigration to Canada: Conclusions de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes 2011-2012. J Immigr Minor Health. 2019; 21-801--810.

⁸ Outil pancanadien de données sur les inégalités en santé. Une initiative conjointe de l'Agence de la santé publique du Canada, du Réseau pancanadien de santé publique, de Statistique Canada et de l'Institut canadien d'information sur la santé. Sur Internet : <https://sante-infobase.canada.ca/inegalites-en-sante/Indicat>.

⁹ Ahmed F, Zuk AM, Tsuji LJS. The Impact of Land-Based Physical Activity Interventions on Self-Reported Health and Well-Being of Indigenous Adults: A Systematic Review Int J Environ Res Public Health. 2021;18-13-7099 Publié le 2 juillet 2021

¹⁰ Outil pancanadien de données sur les inégalités en santé. Une initiative conjointe de l'Agence de la santé publique du Canada, du Réseau pancanadien de santé publique, de Statistique Canada et de l'Institut canadien d'information sur la santé. Sur Internet : <https://sante-infobase.canada.ca/inegalites-en-sante/Indicat>.

¹¹ Outil pancanadien de données sur les inégalités en santé. Une initiative conjointe de l'Agence de la santé publique du Canada, du Réseau pancanadien de santé publique, de Statistique Canada et de l'Institut canadien d'information sur la santé. Sur Internet : <https://sante-infobase.canada.ca/inegalites-en-sante/Indicat>.

¹² Centre de surveillance et de recherche appliqué, Agence de la santé publique du Canada. Outil de données des indicateurs de l'activité physique, du comportement sédentaire et du sommeil (APCSS), édition 2021. Infobase de la santé publique. Ottawa (Ontario) : Agence de la santé publique du Canada, 2021.

¹³ Herrick SSC, Duncan LR. A Qualitative Exploration of LGBTQ+ and Intersecting Identities Within Physical Activity Contexts. J Sport Exercise Psychology. 2018;40(6):325-335.

¹⁴ Greenspan, S. B., Griffith, C. et Watson, R. J. (2019). LGBTQ+ youth's experiences and engagement in physical activity: A comprehensive content analysis. Harvard Business Review, 4 (2), 169-185.

-
- ¹⁵ Heath, G., van der Ploeg, H., Ng, K., McBride, C. et Martin Ginis, K. (2021). Physical Activity among People with Disabilities: A Global Perspective: Symposium C7. *The Health & Fitness Journal of Canada*, 14(3).
- ¹⁶ ParticipACTION (2022). Rapport d'impact de ParticipACTION, 2021-2022. Sur Internet : <https://www.participaction.com/wp-content/uploads/2022/09/Rapport-dimpact-2021-2022-de-ParticipACTION.pdf>.
- ¹⁷ Gouvernement du Canada (2021). Lettre de mandat de la ministre de la Santé mentale et des Dépendances et ministre associée de la Santé. Sur Internet : <https://www.pm.gc.ca/fr/lettres-de-mandat/2021/12/16/lettre-de-mandat-de-la-ministre-de-la-sante-mentale-et-des-dependances>.
- ¹⁸ Agence de la santé publique du Canada (2021). Une vision pour transformer le système de santé publique du Canada. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/publications/rapports-etat-sante-publique-canada-administrateur-chef-sante-publique/etat-sante-publique-canada-2021/rapport.html>.
- ¹⁹ Agence de la santé publique du Canada (2018). Une vision commune pour favoriser l'activité physique et réduire la sédentarité au Canada. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/publications/vie-saine/soyons-actifs.html#re>.
- ²⁰ ParticipACTION (2019 et 2022). Rapports annuels de 2018-2019 et 2021-2022 Rapport interne de ParticipACTION : non publié.
- ²¹ ParticipACTION (2022). Rapport annuel sur l'initiative « Soyons actifs » 2021-2022 à l'intention de l'ASPC. [Interne]
- ²² ParticipACTION (2022). Rapport annuel sur l'initiative « Soyons actifs » 2021-2022 à l'intention de l'ASPC. [Interne]
- ²³ Société canadienne de physiologie de l'exercice (2021). Directives canadiennes en matière de mouvement sur 24 heures pour les adultes âgés de 18 à 64 ans : *Une approche intégrée regroupant l'activité physique, le comportement sédentaire et le sommeil*. Sur Internet : https://csepguidelines.ca/language/fr/directives/adultes_18-64/#:~:text=Voici%20trois%20recommandations%20fondamentales%20%C3%A0,Bien%20dormir.
- ²⁴ Marteau, T., Kelly, M. et Hollands, G. (2015). Changing population behavior and reducing health disparities: Exploring the potential of “choice architecture” interventions. *Population Health: Behavioral and Social Science Insights*, (Section 2), 121. <https://doi.org/10.17863/CAM.69953>.
- ²⁵ Statistique Canada. 2023. (tableau) *Profil du recensement*. Recensement de la population 2021. Numéro de catalogue de Statistique Canada 98-316-X2021001. Ottawa Publié le 8 février 2023. Sur Internet : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>.
- ²⁶ Truelove, S., Vanderloo, L. M., Tucker, P., Di Sebastiano, K. M. et Faulkner, G. (2020). The use of the behaviour change wheel in the development of ParticipACTION's physical activity app. *Preventive Medicine Reports*, 20, 101224.
- ²⁷ Maru Matchbox (2018). Sondage personnalisé pour étudier les obstacles et les facteurs favorables au changement de comportement en matière d'activité physique. Étude de marché. Toronto (Ontario).
- ²⁸ Centre canadien de ressource d'information de sport (2019). L'utilisation d'une application afin d'influencer positivement le niveau d'activité physique des Canadiens. Sur Internet : <https://sirc.ca/fr/blog/lutilisation-dune-application-afin-dinfluencer-positivement-le-niveau-dactivite-physique-des-canadiens/>.
- ²⁹ ParticipACTION (2020). Bulletin de l'activité physique chez les enfants et les jeunes de ParticipACTION 2020 - Rapport d'évaluation. Sur Internet : https://www.participaction.com/wp-content/uploads/2022/09/2020_CY_Full_Report_FR.pdf.
- ³⁰ ParticipACTION (2020). Bulletin de l'activité physique chez les enfants et les jeunes de ParticipACTION 2020 - Rapport d'évaluation [Interne].
- ³¹ Pelletier, C. A., White, N., Duchesne, A. et Sluggett, L. (2021). Barriers to physical activity for adults in rural and urban Canada: A cross-sectional comparison. *SSM-Population Health*, 16, 100964.
- ³² Beaulac, J., Bouchard, D. et Kristjansson, E. (2009). Physical activity for adolescents living in a disadvantaged neighbourhood: Views of parents and adolescents on needs, barriers, facilitators, and programming. *Leisure/Loisir*, 33(2), 537-561.

-
- ³³ Frost, S. S., Goins, R. T., Hunter, R. H., Hooker, S. P., Bryant, L. L., Kruger, J. et Pluto, D. (2010). Effects of the built environment on physical activity of adults living in rural settings. *American journal of health promotion*, 24(4), 267-283.
- ³⁴ Lavallée, L. (2007). Physical activity and healing through the medicine wheel. 5-1-127-153.
- ³⁵ Mahmood, B., Cox, S., Ashe, M. C., Nettlefold, L., Deo, N., Puyat, J. H., & Tang, T. S. (2022). 'We just don't have this in us...': Understanding factors behind low levels of physical activity in South Asian immigrants in Metro-Vancouver, Canada. *PLoS ONE*, 17(8): e0273266.
- ³⁶ Bruner, B., & Chad, K. (2013). Physical activity attitudes, beliefs, and practices among women in a Woodland Cree community. *Journal of physical activity and health*, 10(8), 1119-1127.
- ³⁷ ParticipACTION (2022). Rapports annuels 2021-2022. Rapport interne de ParticipACTION : non publié.
- ³⁸ ParticipACTION (2022). Rapports annuels 2021-2022. Rapport interne de ParticipACTION : non publié.
- ³⁹ Carmicheal, Kayla (2022). Social media impressions vs. reach: What's more important? Sur Internet : <https://blog.hubspot.com/marketing/impressions-vs-reach#:~:text=Impressions%20are%20the%20total%20number,your%20impressions%20would%20be%20500>.
- ⁴⁰ Bornstein, D. B., Pate, R. R., & Pratt, M. (2009). A review of the national physical activity plans of six countries. *Journal of Physical Activity and Health*, 6(s2), S245-S264.
- ⁴¹ Human Early Learning Partnership, University of British Columbia. 2015 Policy Brief: Proportionate Universality. (2015). Sur Internet : https://earlylearning.ubc.ca/app/uploads/2022/06/proportionate_universality_2015Nov.pdf.
- ⁴² Bamba, C., Joyce, K. E. et Maryon-Davies, A. (2009). Strategic review of health inequalities in England post-2010 (Marmot Review): Task Group 8: priority public health conditions.
- ⁴³ Guy, F., Eun-Young, L., Tanya, B., Christine, C. et Sameer, D. (2018). Awareness of ParticipACTION among Canadian adults: a seven-year cross-sectional follow-up. *Health Promotion and Chronic Disease Prevention in Canada: Research, Policy and Practice*, 38(4), 179.
- ⁴⁴ ParticipACTION (2022). Réunion de mise à jour annuelle avec l'Agence de la santé publique du Canada.
- ⁴⁵ ASPC (2020). Évaluation du programme de contributions du Centre d'innovation canadien sur la santé du cerveau et le vieillissement (CABHI), de 2015-2016 à 2018-2019. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/programme-contributions-centre-sante-cerveau-vieillessement-2015-2019.html#a6.5>.
- ⁴⁶ ASPC (2020). Évaluation du Programme Partenariats plurisectoriels pour promouvoir les modes de vie sains et prévenir les maladies chroniques de 2014-2015 à 2018-2019. Sur Internet : <https://www.canada.ca/fr/sante-publique/organisation/transparence/rapports-gestion/evaluation/programme-partenariats-plurisectoriels-promouvoir-modes-vie-sains-prevenir-maladies-chroniques-2014-2019.html#a5.0>.